



# Programme de DPC

## « RECONNAITRE ET DÉCLARER LES OAP DE SURCHARGE »

Séance cognitive DPC - Jeudi 21 mai 2015

Journée régionale d'hémovigilance - CHU Caen

CNP V3TC

SFTS

SFAT



Conseil National Professionnel de Vigilance et  
Thérapeutique Transfusionnelles Tissulaires et Cellulaires



# Généralités

---



- Un **programme de DPC** est un **ensemble d'activités** d'évaluation et de formation, centrées sur l'analyse des pratiques, l'appropriation et la mise en œuvre de recommandations, réalisées pendant une **durée définie** dans le but d'atteindre des **objectifs précis en termes d'amélioration de la qualité, de la sécurité des soins et des pratiques professionnelles**
- **C'est une obligation annuelle pour chaque professionnel de santé**



## Un programme de DPC =

- 1 action cognitive + 1 action d'analyse de pratique professionnelle (APP = ex EPP)
- Une obligation annuelle dès 2013 pour tout acteur de santé
- Être conforme à une orientation nationale voire régionale
- Utiliser des méthodes validées par la HAS
- Être mis en œuvre par un ODPC (INTS) enregistré auprès de l'OGDPC et validé par la CSI

ODPC = Organisme de Développement Professionnel Continu  
OGDPC = Organisme Gestionnaire du DPC  
CSI = Commission scientifique indépendante



# Généralités



Approche  
pédagogique  
ou cognitive



Approche  
Analyse des  
Pratiques

Gestion des risques  
Revue de dossiers et analyse de cas  
Indicateurs  
Analyse de parcours de soins  
Analyse de parcours professionnel

**En collectif :** formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire ...)

- revue bibliographique et analyse d'articles

**En individuel :**

- formation à distance (supports écrits et numériques, e-Learning)
- formations diplômantes ou certifiantes (autres que les D.U. validés par CSI et CSHCPP)

Enseignement et recherche

- publication d'un article scientifique
- recherche en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité
- maîtrise de stage (en développement)
- formateurs pour des activités de DPC

Dispositifs spécifiques

- accréditation des médecins exerçant une spécialité ou une activité à risque
- Accréditation LABO
- PET
- protocole de coopération
- FPTLV (PNM)

Simulation

## Approche intégrée à l'exercice professionnel

Ce sont celles où l'organisation en équipe de l'activité clinique, biologique, pharmaceutique quotidienne, implique à la fois une protocolisation et une analyse des pratiques.



# Objectifs pédagogiques du programme de DPC



1. Revoir les données physiopathologiques, cliniques et biologiques permettant de reconnaître un OAP de surcharge, y compris les formes frustes, et d'anticiper sa prise en charge.
2. Assurer une meilleure déclaration en hémovigilance des OAP de surcharge en identifiant les situations de sous-déclaration et leurs causes.



# Personnels concernés

---



Professionnels de santé, médecins ou infirmiers, confrontés à la transfusion de produits sanguins labiles (PSL) et au risque d'OAP de surcharge.

Correspondants d'hémovigilance d'établissements de santé ou de transfusion sanguine, médecins ou pharmaciens, en charge de la déclaration des effets indésirables receveurs (EIR).

CNP V3TC

SFTS

SVTT



Conseil National Professionnel de Vigilance et  
Thérapeutique Transfusionnelles Tissulaires et Cellulaires



# Objectifs pédagogiques de l'action cognitive

## Action cognitive assurée au cours de la journée régionale d'hémovigilance Normande

Acquisition de connaissances/compétences complémentaires

- Présentation du référentiel encadrant la reconnaissance de l'OAP de surcharge, l'évaluation du niveau de sous-déclaration et l'analyse des freins à cette déclaration.
- Présentation d'un cas concret de situation clinique, avec prise de position de chaque participant sur des questions posées en séance.

*La traçabilité des résultats de l'évaluation est assurée par un questionnaire d'évaluation mis en ligne à disposition des inscrits dans les jours suivant la journée d'apport cognitif.*



# Objectifs pédagogiques de l'action APP

## **Etape 2 : Action d'analyse des pratiques professionnelles (APP) assurée au cours de l'exercice professionnel sur une durée de 6 mois maximum comportant**

La méthodologie HAS retenue peut être de plusieurs types :

- Revue de dossiers.
- Participation à un groupe d'analyse de pratiques portant sur la prévention de l'OAP de surcharge post-transfusionnel.
- Participation à une RMM ou un CREX portant sur un cas d'OAP de surcharge post-transfusionnel.
- Indicateurs : suivi d'indicateurs, audit clinique.





# Objectifs pédagogiques de l'étape de validation

## Etape 3 : Validation de l'action d'analyse des pratiques Professionnelles

- Elle est assurée au cours d'une réunion téléphonique ou présentielle d'échange et de partage avec le Groupe de Pairs® et les autres professionnels participant au même programme.
- L'analyse des pratiques, les actions d'amélioration et le bilan établi sont présentés par chaque participant.
- La réunion de présentation et la discussion induite valident le programme.



# Objectifs pédagogiques



## Etape de clôture du programme de DPC

- Sur la base des éléments fournis à l'issue de la réunion de validation par le Groupe de Pairs<sup>®</sup>, l'**ODPC INTS** délivrera une attestation individuelle de validation pour chaque professionnel de santé.